

## Intérêt du chemin

Chemin « nature et découverte » présentant de magnifiques paysages diversifiés, en passant de la pinède aux bois de chênes, de la falaise rouge aux anciens Marais des Baux. C'est un lieu calme, préservé et d'un grand intérêt ornithologique et floristique. Vous y apercevrez, aussi, des taureaux, des chevaux, des chèvres...

## Public visé

Randonneurs pédestres ou équestres.

## Degré de difficulté

Ce circuit est accessible à tout public. **Le chemin est balisé en jaune**



*Anciens marais des Baux*

## Conseils et recommandations

- Chasse tous les jours du 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre au 2<sup>ème</sup> dimanche de janvier, respectez bien le balisage du chemin (jaune).
- Refermer les barrières après chacun de vos passages.
- Respectez la nature en n'abandonnant aucun objet ni détritrus par terre, ramenez-les et jetez-les dans une poubelle.
- Ne jetez aucune cigarette par terre, n'allumez aucun feu.
- Par arrêté préfectoral, l'accès aux espaces naturels sensibles est règlementé du 1er juin au 30 septembre inclus.  
Se renseigner auprès de la maison du tourisme ou appeler le 0 811 20 13 13.
- Renseignez-vous sur la météo.
- Evitez de partir seul.
- Emportez 1 litre d'eau minimum, une trousse de secours, la carte IGN N°3043 O, une boussole.
- Equipez-vous d'un sac à dos, de chaussures de marche, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.
- Pour les secours faites le 18 ou le 112 (portable).

# Chemin de l'Ilon



*Falaises rouges*



*Forêt de chênes*

## **ITINERAIRE**

Prendre la D27, direction Maussane, passer le Mas de la Fourbine, tourner à gauche au chemin de l'Ilon. Se garer sur le parking, à 100m sur la droite.

Suivre le balisage du chemin à travers les bois de la Taulière.

Retour par le même itinéraire.

Pas de point d'eau.

*Parcours de 7.8 km aller-retour (balisage jaune)*

## **VARIANTE (parcours total de 16km aller-retour)**

Arrivé au bout du chemin, vous pouvez poursuivre l'itinéraire. A la 2<sup>ème</sup> barrière, prendre à gauche le VC51 « de Barbegal à l'Ilon ». Retour par le même itinéraire.

*Parcours de 8 km aller-retour, de la 2<sup>ème</sup> barrière à Barbegal (balisage jaune)*

*Possibilité de repas à la Ferme Auberge de Barbegal - produits du terroir (sur réservation auprès de Mme Roux au 04.90.54.63.69 ou au 06.82.93.49.80)*

